



COMMUNE DE CLEGUEREC (56480)
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 MARS 2017

Conseillers	23
Présents	20
Absents	3
Pouvoirs	3
Votants	23
Quorum	12

L'an deux mille dix-sept, le trente mars, à 19 heures 30, le conseil municipal de Cléguérec, légalement convoqué le vingt-quatre mars 2017, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, 10 place Pobéguin à Cléguérec, sous la Présidence de Monsieur le Maire, Marc ROPERS.

Délibération n°

2017-20

30 mars 2017

ETAIENT PRESENTS : ROPERS Marc, LE FORESTIER Maryvonne, TEFFO Christine, ROBIN Xavier, AUFFRET Martine, LE CRAVER Pascal, LE FLAO Christine, CARIMALO RIOUX Caroline, LORANS Michel, DION-CHRISTIE Sandrine, LE NECHET Rémi, MARTINET Marie-Thérèse, EUZENAT Marie-France, CORVEC Quentin, COSPEREC Nicolas, LE MESTRALLIN Delphine, RAFLE Michèle, LE BELLER Christiane, LE LU Anne, Thierry LAMOURIC.

ETAIENT EXCUSÉS : BURLOT Jeanine (pouvoir à Rémi LE NECHET), THOMAS David (pouvoir à Xavier ROBIN), LE DENMAT Pierre (pouvoir à Anne LE LU).

Est nommée secrétaire de séance : Marie-Thérèse MARTINET

Objet : Vœu – Installation des Compteurs « Linky » sur la commune

Lors des différents rendez-vous organisés depuis un an, par des collectifs anti-Linky d'un côté et par ENEDIS (ex-ERDF) de l'autre, les membres du conseil municipal de Cléguérec, comme ils s'y étaient engagés lors de leur réunion du 9 mars 2016, ont été très attentifs aux arguments de chacun et pu prendre la mesure des débats qui accompagnent le déploiement des compteurs Linky dans notre secteur.

Ainsi, soucieuse de respecter le point de vue de chacun, la municipalité de Cléguérec souhaiterait qu'ENEDIS tienne compte de tous les avis y compris de ceux de certains abonnés qui ne souhaitent pas, pour des raisons qui leur appartiennent, que leur compteur électrique soit remplacé par un compteur Linky.

Par ailleurs, les élus demandent que toutes les précautions soient prises pour l'installation des compteurs dans les établissements communaux recevant du public et notamment dans les bâtiments qui accueillent des enfants.

Enfin, comme ENEDIS s'y est engagé, le conseil municipal de Cléguérec demande que des permanences soient organisées en mairie afin que des techniciens d'ENEDIS répondent directement aux questions des habitants et ce, avant le déploiement prévu à partir du mois de juin prochain dans notre commune.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
 Pour copie conforme
 Le Maire, Marc Ropers

